



**Transparency International**

**Indice de Corruption des Pays  
Exportateurs (ICPE)**

**Rapport d'analyse**

**Sous embargo jusqu'au 4 octobre 2006**

**Date de publication : 4 octobre 2006**  
**Département Stratégie et recherche**  
**Transparency International – Secrétariat International**  
**Alt Moabit 96**  
**10559 Berlin, Allemagne**  
**Tel : + 49-30-3438200**  
**Fax : +49-30-34703912**

# Indice de Corruption des Pays Exportateurs (ICPE) 2006

## Rapport d'analyse

Introduction.....	2
1. L'ICPE 2006.....	3
1.1. Méthodologie.....	3
1.2. Résultats de l'ICPE 2006.....	3
1.3. Fiabilité des réponses.....	6
2. Comment les répondants des différents groupes de pays jugent-ils les entreprises ?.....	8
2.1. De quelle façon le comportement des entreprises évolue-t-il selon les différentes régions du monde ?.....	8
2.2. Comment les entreprises se comportent-elles dans les pays à bas revenus et les pays de l'OCDE ?.....	9
3. Quelles comparaisons est-il possible d'établir entre les résultats de l'ICPE 2006 et ceux de l'IPC 2005 ?.....	12
4. Résumé.....	13
Annexe 1 : Personnes sondées dans le cadre de l'enquête ICPE 2006.....	14
Annexe 2 : ICPE 2006 – Résultats d'analyse complémentaires.....	15

## Introduction

Le présent document expose les principales conclusions et certains aspects de l'analyse complémentaire réalisée par Transparency International<sup>1</sup> sur les résultats de l'Indice de Corruption des Pays Exportateurs (ICPE) 2006.<sup>2</sup> Il fournit un éclairage sur les notes attribuées dans l'indice proprement dit et met en évidence d'autres points intéressants.

La Partie 1 présente les principales conclusions de l'enquête ainsi que les données statistiques dignes d'intérêt et les aspects pris en compte pour calculer l'indice. Cette première partie présente en outre une analyse sur le type d'entreprises dans lesquelles travaillent les répondants et la façon dont cet aspect est corrélé à leur expérience de la corruption. La Partie 2 analyse les scores attribués par les répondants de certains sous-groupes de pays. Enfin, la Partie 3 se penche sur la corrélation existant entre les résultats de l'ICPE 2006 et ceux de l'IPC 2005.

Ce document vient compléter les informations données dans le document intitulé « ICPE 2006 : questions et réponses ».

---

<sup>1</sup> Nous remercions tout spécialement Ernst & Young pour le soutien généreux apporté aux instruments de mesure de la corruption de Transparency International. Transparency International est financée par divers organismes gouvernementaux, fondations internationales et entreprises. Ces sources de financement ont contribué à la production de l'ICPE 2006. L'acceptation d'un don par TI n'implique pas son approbation des politiques ou des réalisations de l'entreprise donatrice. Pour en savoir plus sur les sources de financement de Transparency International, veuillez consulter la page [http://www.transparency.org/support\\_us](http://www.transparency.org/support_us)

<sup>2</sup> L'ICPE 2006 a été produit et révisé grâce à la participation du Prof. Dr Gertrud Moosmüller, titulaire de la chaire de statistiques de l'Université de Passau (Allemagne) et des membres du Comité consultatif pour les indices de Transparency International et l'Institut de la Banque Mondiale.

# 1. L'ICPE 2006

## 1.1. Méthodologie

L'ICPE classe 30 des plus grands pays exportateurs selon la propension de leurs entreprises à verser des pots-de-vin à l'étranger. Il repose sur deux questions posées, dans le cadre de l'Enquête auprès des cadres d'entreprises (Executive Opinion Survey) 2006 du Forum Economique Mondial, à 11 232 cadres dirigeants d'entreprises basés dans 125 pays différents, sur les pratiques commerciales des entreprises étrangères opérant dans leur pays.<sup>3</sup> Pour évaluer la corruption internationale en amont, ces cadres dirigeants ont été interrogés sur la propension des entreprises étrangères les plus actives dans leur pays à faire des paiements occultes ou à verser des pots-de-vin. L'enquête est anonyme.

Les questions sur lesquelles repose l'ICPE demandaient d'abord aux répondants d'identifier la nationalité des entreprises étrangères les plus actives dans leur pays de résidence. Les répondants devaient ensuite répondre à la question suivante :

*D'après votre expérience, dans quelle mesure les entreprises des pays que vous avez sélectionnés versent-elles des paiements occultes ou des pots-de-vin ?*

Les réponses ont été données sur une échelle de 1 (les pots-de-vin sont courants) à 7 (les pots-de-vin sont inexistantes). Pour calculer l'ICPE, ces réponses ont été converties en une note comprise entre 1 et 10 et le classement a été réalisé sur la base du score moyen obtenu.

Les 30 puissances économiques classées par l'ICPE sont l'Afrique du Sud, l'Allemagne, l'Arabie Saoudite, l'Australie, l'Autriche, la Belgique, le Brésil, le Canada, la Chine, la Corée du Sud, les Emirats Arabes Unis, l'Espagne, les Etats-Unis, la France, Hong Kong, l'Inde, Israël, l'Italie, le Japon, la Malaisie, le Mexique, les Pays-Bas, le Portugal, le Royaume-Uni, la Russie, Singapour, la Suède, la Suisse, Taïwan et la Turquie.

Ces pays font parties des principaux pays exportateurs sur le plan international ou régional, dont les exportations cumulées représentaient 82% du total des exportations mondiales en 2005.<sup>4</sup> Si la plupart des pays couverts par l'enquête sont des pays de l'OCDE, l'appartenance à cette organisation n'était pas un critère de sélection. Par conséquent, des pays membres de l'OCDE comme la Norvège et le Danemark ne figurent pas sur la liste tandis que des pays non membres tels que l'Inde, Israël, Singapour et l'Afrique du Sud, par exemple, sont couverts par l'enquête.

L'Annexe 1 du présent document apporte des informations plus détaillées sur les personnes sondées dans le cadre de l'enquête.

## 1.2. Résultats de l'ICPE 2006

### Le classement

Le Tableau 1 ci-dessous donne les résultats de l'ICPE 2006 ainsi que des informations statistiques complémentaires indiquant le degré d'accord parmi les répondants par rapport à un pays donné : plus l'écart-type est faible, plus le consensus est large. Les notes sont serrées malgré la différence de place dans le classement. Plus le score est élevé, plus la propension des entreprises d'un pays à offrir des pots-de-vin ou des paiements occultes dans le cadre de leurs activités à l'étranger est faible.

---

<sup>3</sup> Le FEM est responsable de la coordination générale de l'enquête et du processus de contrôle de la qualité des données mais confie la réalisation locale de l'enquête à un réseau d'instituts partenaires. Les partenaires locaux du FEM sont, par exemple, les départements économiques des universités nationales, des instituts de recherche indépendants et/ou des organisations d'entreprises. Les coordonnées détaillées des instituts partenaires du FEM sont disponibles sur le site Internet de TI à l'adresse suivante : [www.transparency.org/policy\\_research/surveys\\_indices/bpi](http://www.transparency.org/policy_research/surveys_indices/bpi). L'enquête a été menée de février à mai 2006.

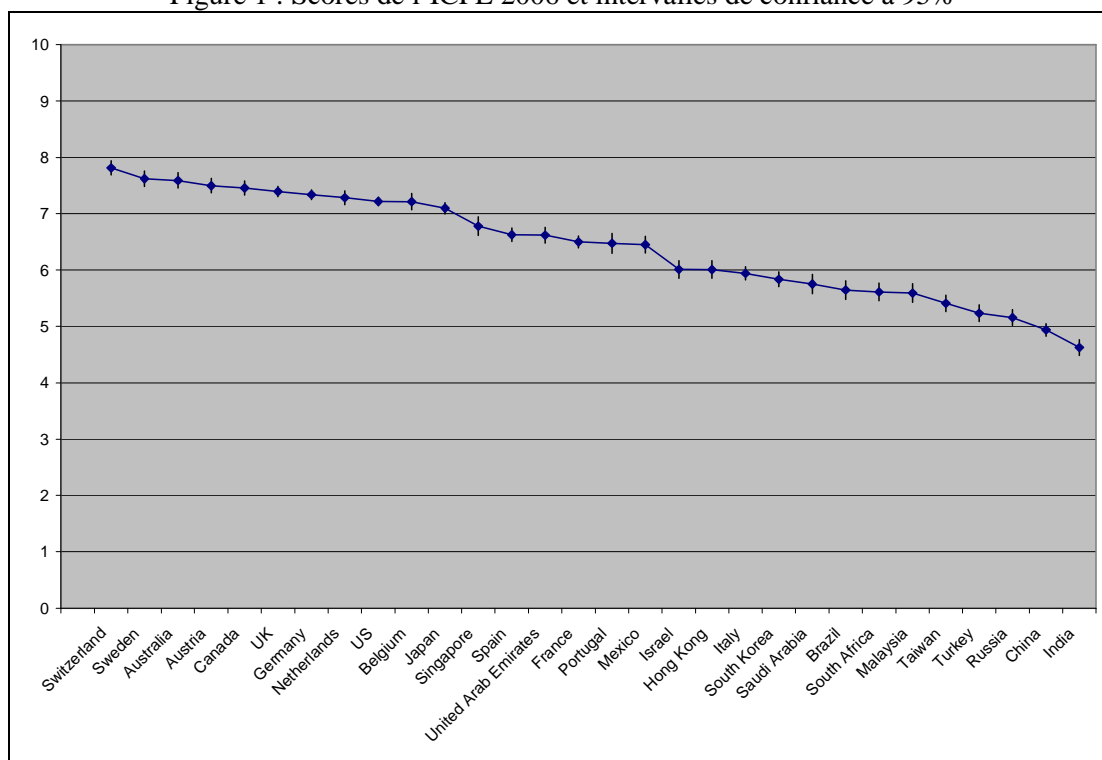
<sup>4</sup> Source : FMI, statistiques financières internationales, données 2005. Consultables sur : [http://ifs.apdi.net/imf/output/93B496BD-DCF8-41F8-B0F5-31C7A0A0793C/IFS\\_Table\\_36789.701535.xls](http://ifs.apdi.net/imf/output/93B496BD-DCF8-41F8-B0F5-31C7A0A0793C/IFS_Table_36789.701535.xls)

Tableau 1 : Résultats complets de l'ICPE 2006

Rang	Pays/ territoire	Nombre de répondants	Score moyen (Echelle 0-10)	Ecart-type	Marge d'erreur (niv. de confiance de 95%)
1	Suisse	1744	7.81	2.65	0.12
2	Suède	1451	7.62	2.66	0.14
3	Australie	1447	7.59	2.62	0.14
4	Autriche	1560	7.50	2.60	0.13
5	Canada	1870	7.46	2.70	0.12
6	RU	3442	7.39	2.67	0.09
7	Allemagne	3873	7.34	2.74	0.09
8	Pays-Bas	1821	7.28	2.69	0.12
9	Belgique	1329	7.22	2.70	0.15
	Etats-Unis	5401	7.22	2.77	0.07
11	Japon	3279	7.10	2.87	0.10
12	Singapour	1297	6.78	3.04	0.17
13	Espagne	2111	6.63	2.73	0.12
14	EAU	1928	6.62	3.09	0.14
15	France	3085	6.50	3.00	0.11
16	Portugal	973	6.47	2.79	0.18
17	Mexique	1765	6.45	3.17	0.15
18	Hong Kong	1556	6.01	3.13	0.16
	Israël	1482	6.01	3.14	0.16
20	Italie	2525	5.94	2.99	0.12
21	Corée du Sud	1930	5.83	2.93	0.13
22	Arabie Saoudite	1302	5.75	3.17	0.17
23	Brésil	1317	5.65	3.02	0.16
24	Afrique du Sud	1488	5.61	3.11	0.16
25	Malaisie	1319	5.59	3.07	0.17
26	Taiwan	1731	5.41	3.08	0.15
27	Turquie	1755	5.23	3.14	0.15
28	Russie	2203	5.16	3.34	0.14
29	Chine	3448	4.94	3.29	0.11
30	Inde	2145	4.62	3.28	0.14

La marge d'erreur, avec un niveau de confiance de 95%, est également fournie pour donner une idée de la précision des résultats. Ce chiffre montre qu'il y a 95% de chances que la valeur réelle du résultat soit comprise dans la fourchette de la marge d'erreur en deçà et au-delà de chaque score. Les résultats de l'ICPE et les intervalles de confiance, indiqués par des traits verticaux, sont également repris dans le graphique de la Figure 1.

Figure 1 : Scores de l'ICPE 2006 et intervalles de confiance à 95%



### Analyse par classification de l'ICPE 2006

L'analyse par classification<sup>5</sup> des données de l'ICPE nous permet de visualiser les résultats en regroupant les pays qui affichent un comportement similaire quant à la propension de leurs entreprises à verser des pots-de-vin à l'étranger. Les différences de points entre plusieurs pays qui se suivent dans le classement étant très réduites, cette analyse permet de mieux interpréter et comprendre les résultats.

Cette analyse a permis de distinguer quatre groupes (ou grappes) de pays. Ainsi, le Groupe 1 comprend les pays dont les entreprises sont les moins enclines à verser des pots-de-vin lorsqu'elles font des affaires à l'étranger et le Groupe 4, celles qui sont le plus enclines à verser des pots-de-vin, d'après les résultats de l'ICPE 2006.

*Groupe 1 :* Suisse, Suède, Australie, Autriche, Canada, RU, Allemagne, Pays-Bas, Etats-Unis, Belgique, Japon

*Groupe 2 :* Singapour, Espagne, Emirats Arabes Unis, France, Portugal, Mexique

*Groupe 3 :* Israël, Hong Kong, Italie, Corée du Sud, Arabie Saoudite, Brésil, Afrique du Sud, Malaisie

*Groupe 4 :* Taïwan, Turquie, Russie, Chine, Inde.

Il est néanmoins important de noter que, bien que le Groupe 1 représente les pays les mieux classés sur les 30 pays repris dans l'ICPE, les scores montrent bien que les entreprises de l'ensemble des pays couverts par l'enquête montrent une propension notable à verser des pots-de-vin. Les pays des groupes les mieux classés dans cette analyse ne doivent donc pas considérer ce classement comme un cautionnement du comportement de leurs entreprises.

<sup>5</sup> Cette analyse utilise une procédure de classification ascendante hiérarchique (CAH) pour former quatre groupes. La décision d'utiliser quatre groupes a été prise pour une approche graphique, le 'critère du coude', pour analyser la réduction de la variance.

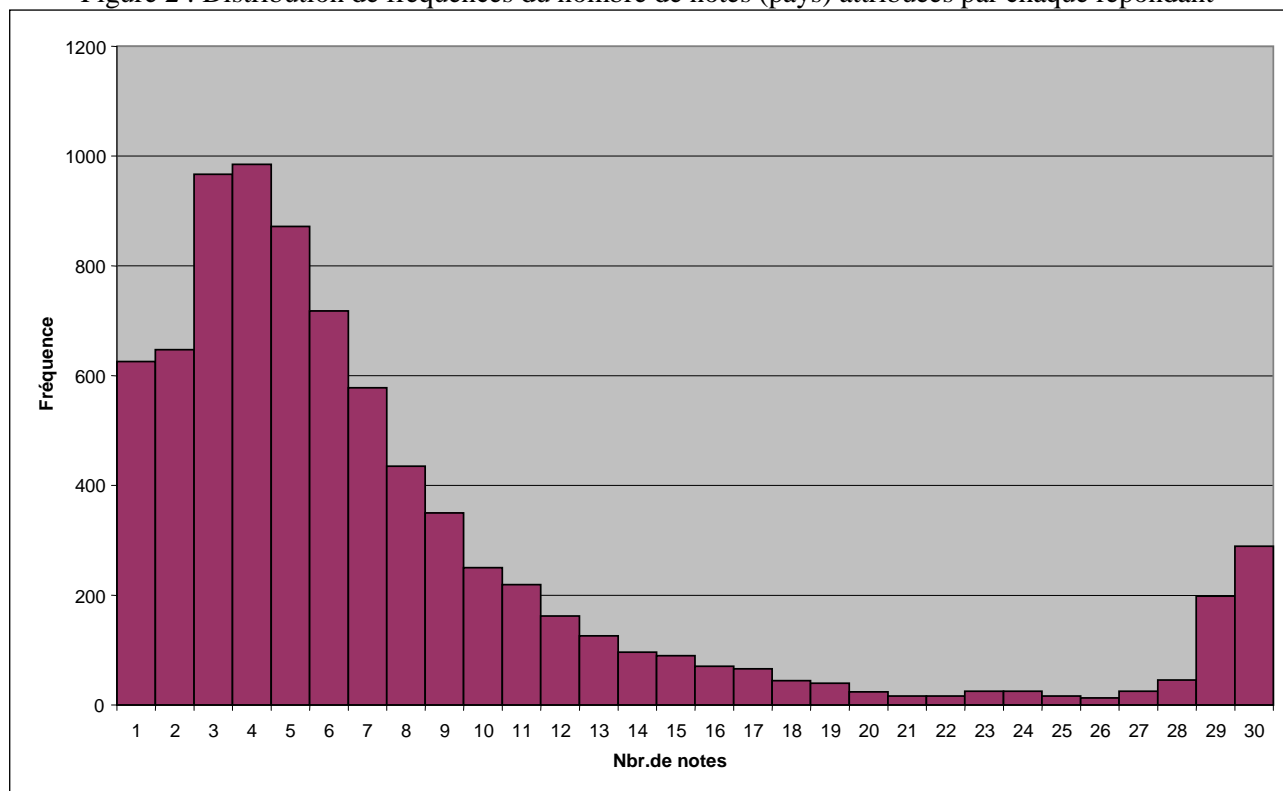
Quand nous disposerons de plusieurs éditions comparables de l'ICPE, ces groupes permettront de suivre dans le temps l'évolution des scores des différents pays.

### 1.3. Fiabilité des réponses

#### Point de vue des répondants ayant évalué un grand nombre de pays

Le but des questions sur lesquelles repose le calcul de l'ICPE 2006 était d'amener les répondants à faire part de leur expérience vis-à-vis des entreprises d'un maximum de 30 pays. Toutefois, certains répondants ayant évalué les entreprises d'un très grand nombre de pays (2,6% des répondants ont noté tous les pays), on pourrait faire valoir que ces répondants ne connaissent peut-être pas précisément la façon dont les entreprises d'un si grand nombre de pays procèdent à l'étranger. En effet, il est possible que ces répondants aient mal compris la question et aient pensé qu'on leur demandait de donner leur avis sur tous les pays plutôt que leur expérience du comportement des entreprises qu'ils connaissent bien. L'histogramme ci-dessous (Figure 2) montre la distribution de fréquences du nombre, situé entre 0 et 30, de notes données par l'ensemble des répondants de l'enquête.<sup>6</sup>

Figure 2 : Distribution de fréquences du nombre de notes (pays) attribuées par chaque répondant<sup>7</sup>



Compte tenu de l'histogramme, il a été décidé d'évaluer l'impact possible de ce biais de perception par une analyse des résultats en excluant les réponses des sondés ayant évalué plus de 20 pays.

Cette analyse a donné des résultats très étroitement corrélés à l'ICPE 2006 (selon un coefficient de 0,99), mais avec certaines modifications en milieu de classement. En outre, l'exclusion des répondants ayant donné plus de 20 notes a réduit la taille de l'échantillon (nombre d'évaluations de pays) de 30% et entraîné une

<sup>6</sup> 3 198 des 11 232 répondants interrogés (28%) n'ont évalué aucun pays quant à la propension de leurs entreprises à verser des pots-de-vin à l'étranger. Ce taux n'est pas inhabituel pour ce type de questions plus liées à l'expérience qu'à la perception. Ces non réponses peuvent refléter un manque de connaissance ou de volonté de répondre. L'ICPE a donc été calculé sur base des notes données par les 8 034 répondants qui ont évalué les entreprises d'au moins un pays. Pour des raisons de présentation, les 3 198 répondants qui n'ont pas donné de note ne sont pas repris dans cet histogramme.

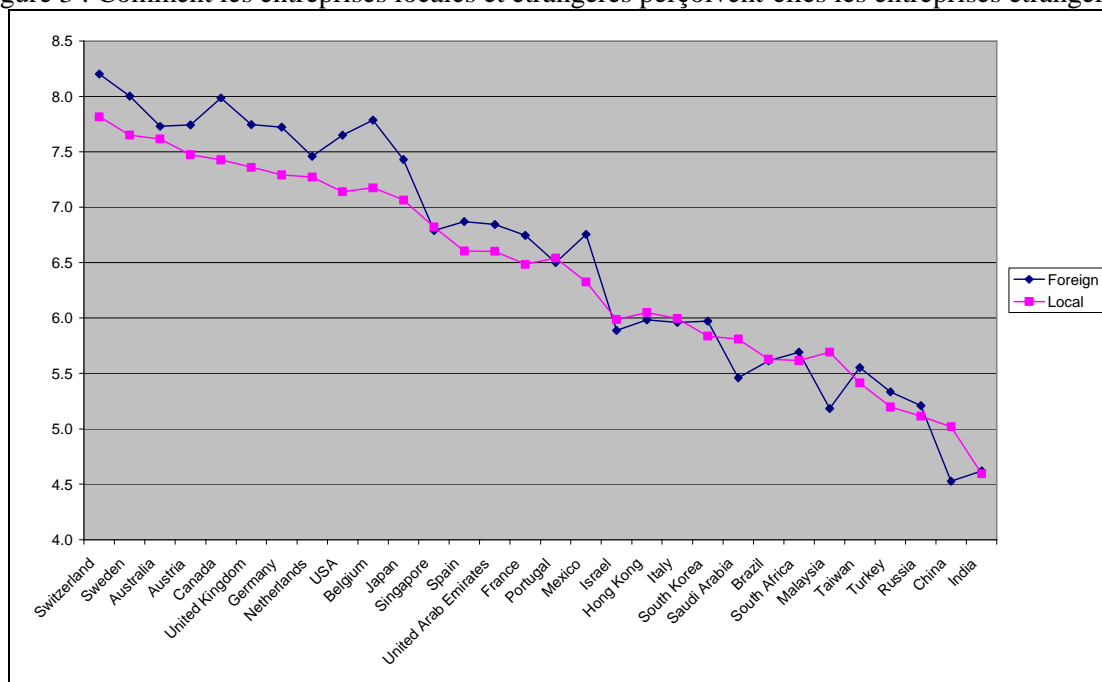
<sup>7</sup> Différents scénarios ont été envisagés, en se basant sur l'histogramme, de manière à intégrer jusqu'à 15 réponses ou entre 3 et 9 réponses. Dans un souci de simplicité, nous ne présentons ici que les résultats pour le seuil de 20 réponses maximum pour lequel on observe une rupture manifeste dans l'histogramme.

augmentation des écarts-types et des intervalles de confiance, ce qui indique une réduction de la précision des résultats. Par conséquent, nous avons conclu que l'exclusion des répondants ayant évalué plus de 20 pays ne modifierait pas significativement les résultats de l'ICPE 2006 et nuirait en fait à la force statistique de l'échantillon. L'ensemble de l'échantillon a donc été pris en considération pour l'ICPE 2006.

### Point de vue des répondants appartenant à des entreprises étrangères et locales

Puisque l'échantillon contient à la fois des personnes travaillant pour des entreprises étrangères et locales et que les questions visent à évaluer les pots-de-vin et les paiements occultes dans les transactions internationales, on pourrait avancer que ces différents types de répondants ont une expérience différente de la corruption. Pour évaluer ce biais potentiel, nous avons défini toute entreprise contrôlée à au moins 50% par le secteur privé étranger comme une « entreprise étrangère » et toute autre entreprise, contrôlée principalement par le secteur privé local ou par l'Etat, comme une « entreprise locale ». Les résultats de cette analyse montrent que les entreprises étrangères ont généralement l'expérience d'une plus faible incidence de la corruption que leurs homologues locales. La Figure 3 montre que cette différence est particulièrement prononcée pour les pays qui se classent dans la première moitié du tableau de l'ICPE 2006. A ce stade, cependant, il est impossible d'établir si cette différence est due à un biais ou à l'expérience, en particulier du fait que cette divergence est moins marquée en bas de classement. Cette question doit faire l'objet de recherches supplémentaires. Les résultats complets de cette analyse sont disponibles dans la table 3, Annexe 2.

Figure 3 : Comment les entreprises locales et étrangères perçoivent-elles les entreprises étrangères ?



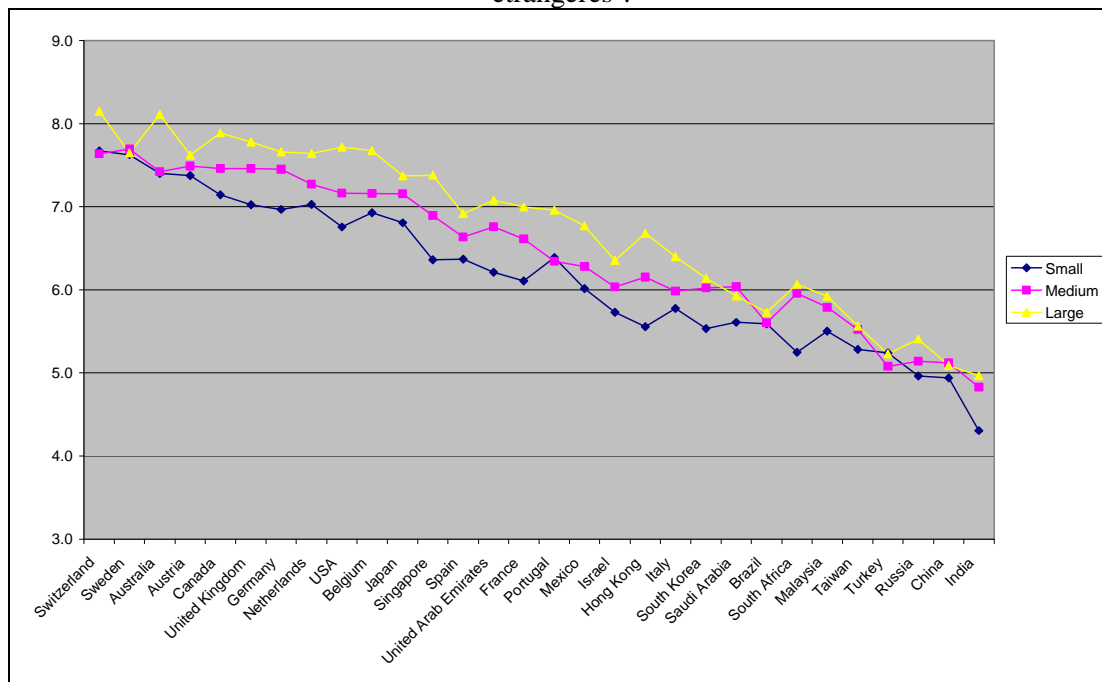
### Point de vue des répondants appartenant à des entreprises locales, petites et grandes

Si l'on considère uniquement les entreprises locales, les résultats peuvent être encore décomposés pour étudier l'effet de la taille de l'entreprise sur l'expérience de la corruption internationale des répondants. Cette analyse considère les entreprises possédant jusqu'à 100 employés comme petites, entre 101 et 500 employés comme moyennes et plus de 500 employés comme grandes.<sup>8</sup> Les résultats montrent que les petites entreprises locales rapportent généralement un plus grand nombre de cas de corruption que les grandes, les entreprises de taille moyenne rapportant un nombre de cas intermédiaire. Cependant, vu que cette différence entre les trois catégories d'entreprises semble persistante dans l'ensemble du classement et qu'il est

<sup>8</sup> Il n'y a pas de définition universelle des petites, moyennes et grandes entreprises. Par conséquent, aux fins de la présente analyse, les subdivisions de 100 et 500 employés ont été retenues. Elles correspondent à plusieurs définitions de la taille des entreprises.

impossible d'évaluer laquelle des trois catégories donne l'évaluation la plus fiable, l'isolement de biais potentiels liés à la taille de l'entreprise au niveau local ne semble pas améliorer la qualité des conclusions. De plus, les réponses des grandes entreprises locales sont comparables à celles des entreprises étrangères exposées dans la section 3.1 ci-dessus et, par conséquent, le même raisonnement s'applique à cette catégorie, à savoir qu'il est difficile, à ce stade, d'établir si l'évaluation de ces entreprises est biaisée ou basée sur leur expérience.

Figure 4 : Comment les entreprises locales, grandes, petites et moyennes, perçoivent-elles les entreprises étrangères ?



## 2. Comment les répondants des différents groupes de pays jugent-ils les entreprises ?

En distinguant les notes données par les répondants de groupes de pays particuliers, nous pouvons mieux comprendre la façon dont la corruption se manifeste dans différentes régions du monde. Dans les paragraphes qui suivent, les résultats sont analysés en fonction des notes données par les répondants des différentes régions du monde et des différentes catégories de revenu des pays. Cette analyse repose sur les différences à l'intérieur des groupes plutôt que sur l'ensemble du classement car ces dernières pourraient ne pas être significatives<sup>9</sup>. Dans un souci de concision, dans cette partie, nous ne mettrons en avant que certains des résultats les plus dignes d'intérêt. L'ensemble des données utilisées pour l'analyse de cette partie sont reprises dans le tableau 4, Annexe 2.

### 2.1. De quelle façon le comportement des entreprises évolue-t-il selon les différentes régions du monde ?

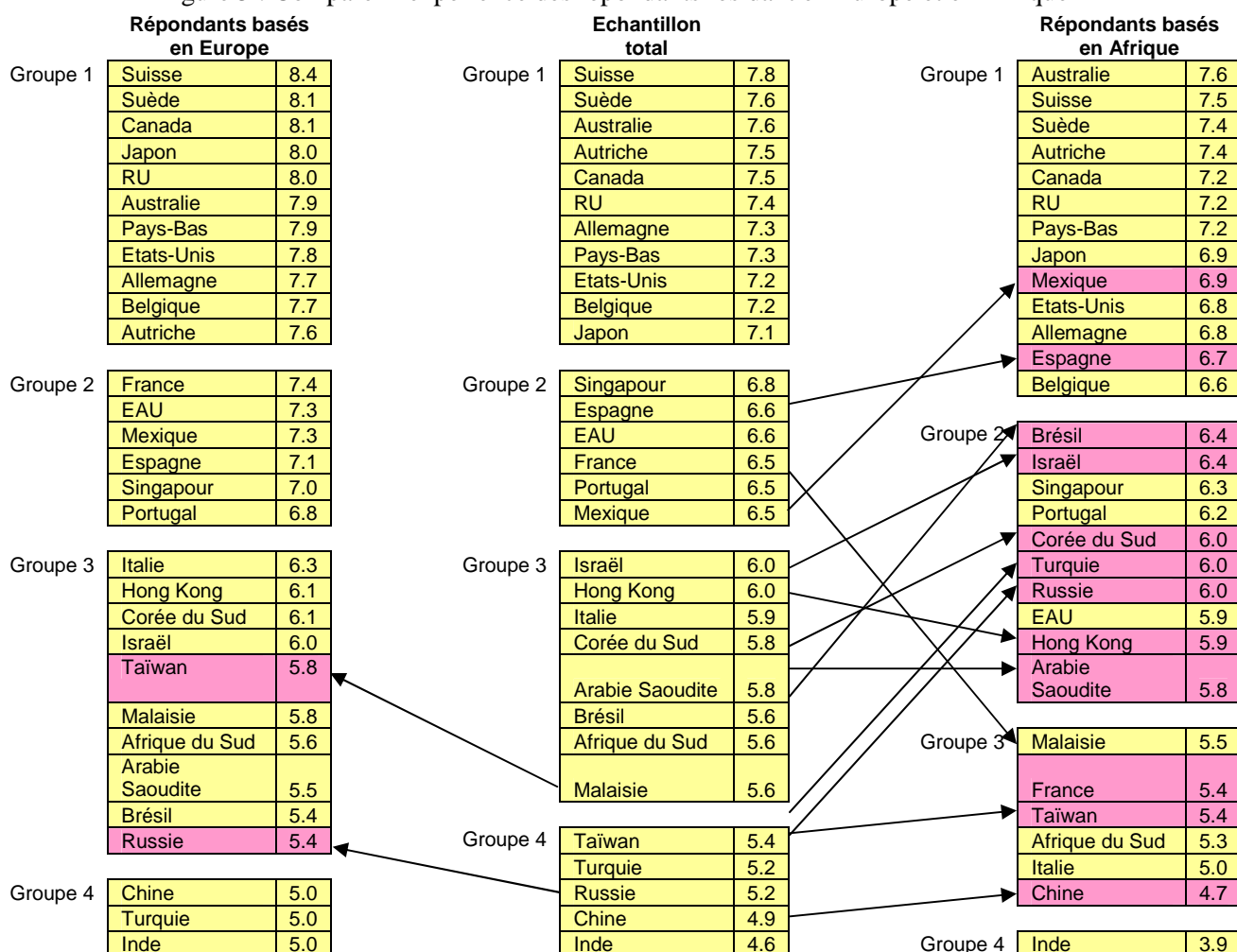
Les résultats montrent que les répondants évaluent les entreprises étrangères différemment selon la région dans laquelle ils sont basés. On peut en conclure qu'un bon nombre d'entreprises sont plus enclines à verser des pots-de-vin dans certaines régions du monde que dans d'autres.

La Figure 5 ci-dessous permet de tirer les principales conclusions suivantes :

<sup>9</sup> En utilisant le critère du coude comme précédemment, le nombre optimal de groupes pour chaque alternative varie entre 3 et 5. Toutefois, compte tenu de l'utilisation de 4 groupes pour l'ensemble de l'échantillon, il a semblé plus opportun de retenir l'utilisation de 4 groupes pour l'ensemble des alternatives étudiées dans cette section.

- Les répondants basés en Europe ont une expérience de la corruption étrangère similaire à celle des répondants de l'ensemble de l'échantillon. Parmi les exceptions notables, les entreprises japonaises semblent moins enclines à verser des pots-de-vin quand elles font des affaires en Europe que dans le reste du monde, tandis que les entreprises autrichiennes le sont plus.
- Les répondants basés en Afrique dressent toutefois un portrait tout à fait différent des entreprises de nombreux pays. Les résultats de l'Italie et de la France méritent particulièrement d'être soulignés, ces deux pays étant relativement mal classés dans l'ensemble de l'échantillon mais considérablement plus mal perçus quand leurs entreprises interviennent dans les pays africains. Si l'Italie reste dans le 3<sup>ème</sup> groupe, le comportement de ses entreprises évalué par les répondants africains se traduit par une baisse sensible de son score de 5,94 à 5,03. La France, quant à elle, passe du 2<sup>ème</sup> au 3<sup>ème</sup> groupe, avec un score passant de 6,50 à 5,43.
- Malgré une chute de la note de la Chine selon la perspective des répondants africains en comparaison avec l'ensemble de l'échantillon, la Chine augmente en fait du 4<sup>e</sup> vers le 3<sup>e</sup> groupe. Cette apparente anomalie n'est que le résultat de la sérieuse détérioration du score des entreprises indiennes, isolant l'Inde dans le 4<sup>e</sup> groupe.
- Les résultats pour les deux Amériques et dans la région Asie-Pacifique, les nouveaux états indépendants<sup>10</sup> et la Mongolie et le Moyen sont aussi disponibles dans le tableau 4, l'Annexe 2.

Figure 5 : Comparer l'expérience des répondants résidant en Europe et en Afrique



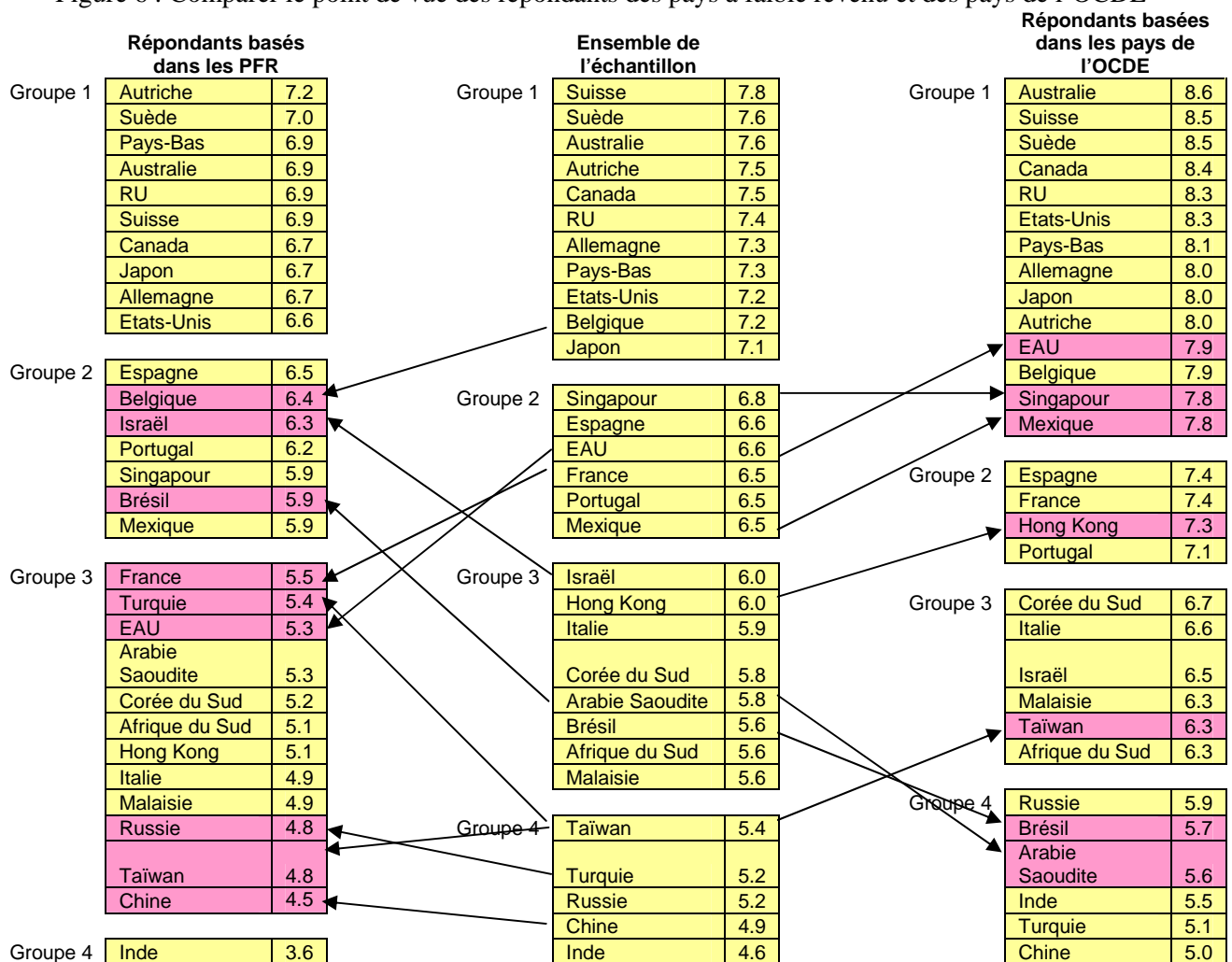
## 2.2. Comment les entreprises se comportent-elles dans les pays à faible revenu et les pays de l'OCDE ?

<sup>10</sup> Terminologie communément utilisée par la Commission Européenne, l'OCDE et l'USAID.

La Figure 6 ci-dessous analyse les résultats de l'ICPE 2006 du point de vue des répondants des pays à faible revenu (PFR)<sup>11</sup> et des pays de l'OCDE. Parmi les résultats les plus frappants de cette analyse, on peut souligner les points suivants :

- Les résultats de l'Italie, qui obtient juste un score de 4,9, dans les PFR sont particulièrement mauvais, ce qui cadre bien avec les évaluations des répondants africains.
- Les entreprises hongkongaises obtiennent de mauvais scores dans les PFR, tombant de 6,0 dans l'ensemble de l'échantillon à 5,1 dans ce sous-échantillon.
- Sur base de la seule évaluation des répondants des pays de l'OCDE, les résultats des entreprises basées au Mexique, à Hong Kong, à Singapour et aux Emirats Arabes Unis sont considérablement meilleurs que dans l'ensemble de l'échantillon, permettant au Mexique, à Singapour et aux EAU de monter du 2<sup>ème</sup> au 1<sup>er</sup> groupe et à Hong Kong du 3<sup>ème</sup> au 2<sup>ème</sup> groupe.

Figure 6 : Comparer le point de vue des répondants des pays à faible revenu et des pays de l'OCDE



L'une des conclusions sans doute les plus frappantes liées à la comparaison des notes attribuées par les répondants des PFR et des pays de l'OCDE (voir Annexe 2) est le comportement inégal des entreprises étrangères dans ces deux groupes. Si le score de la plupart des pays est généralement beaucoup plus élevé dans les pays de l'OCDE par rapport à l'ensemble de l'échantillon, leurs résultats se détériorent si l'on considère uniquement les PFR. Il semble donc qu'un grand nombre d'entreprises étrangères ne recourent pas aux pots-de-vin quand elles exercent leurs activités dans le monde 'développé', où les institutions sont fortes et où il existe un réel risque de sanction légale des activités illicites. Par contre, dans les PFR, dont un grand

<sup>11</sup> Il existe 54 pays à faible revenu selon la définition de la Banque Mondiale (voir [www.worldbank.org](http://www.worldbank.org) pour de plus amples informations), parmi lesquels 24 participaient à l'enquête. Ce sont les évaluations des répondants de ces pays qui sont reprises dans cette analyse.

nombre se caractérisent par une mauvaise gouvernance et l'absence de systèmes juridiques pour faire face à la corruption, de nombreuses entreprises recourent à des pratiques malhonnêtes. Il s'ensuit que les pays les moins bien pourvus pour faire face à la corruption sont les plus durement touchés, voyant leurs efforts de lutte contre la corruption réduits à néant. Ceci contribue au fait qu'une grande partie des populations les plus désavantagées du monde continue de vivre dans un état de pauvreté chronique.

La plus grande différence de score relevée entre les pays de l'OCDE et les PFR est celle des entreprises des Emirats Arabes Unis. Alors que les pays de l'OCDE attribuent à ces entreprises un score de 7,9, si l'on tient uniquement compte des évaluations des PFR, ce chiffre chute de 2,6 points pour atteindre un piètre score de 5,3. Des différences de comportement similaires peuvent également être mises en évidence pour la majorité des pays couverts par l'ICPE. La détérioration du comportement des entreprises des pays les moins bien classés de l'ICPE, à savoir l'Inde, la Chine et la Russie, quand elles interviennent dans les PFR est également alarmante. L'Inde s'illustre tristement par son piètre score de 3,6, soit 1,9 points en dessous du score atteint dans les pays de l'OCDE.

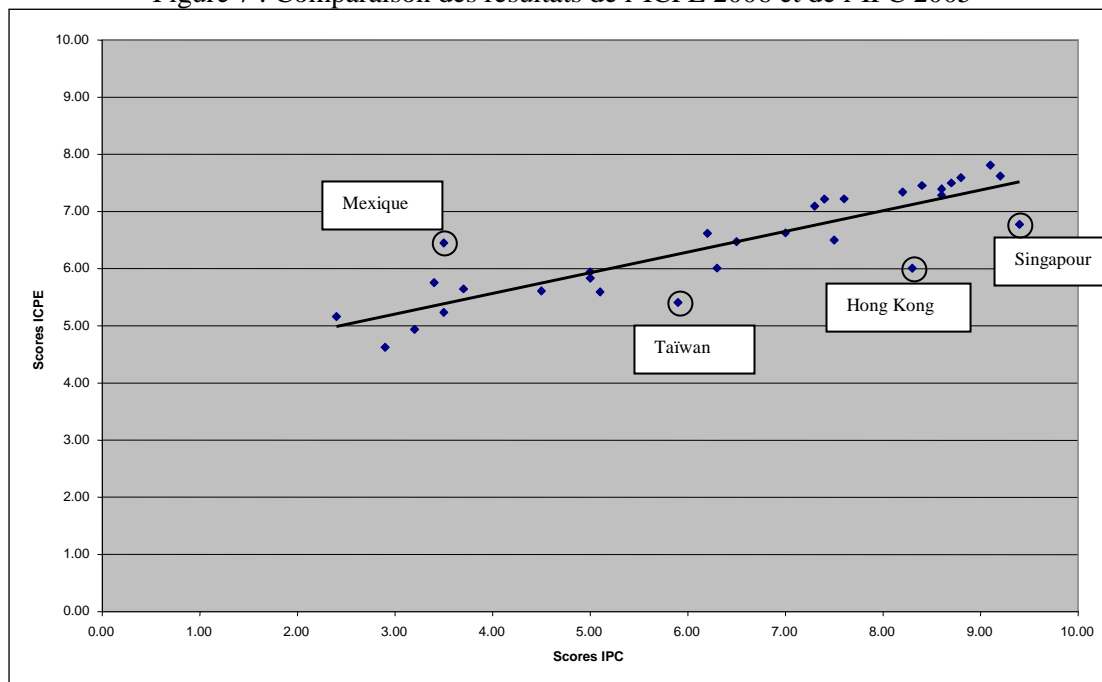
### 3. Quelles comparaisons est-il possible d'établir entre les résultats de l'ICPE 2006 et ceux de l'IPC 2005 ?

L'ICPE et l'Indice de Perceptions de la Corruption utilisent des méthodologies différentes puisqu'ils tentent de mesurer des aspects différents de la corruption. L'IPC classe les pays en fonction du niveau de corruption perçu chez les agents publics et les hommes politiques de ces pays, tandis que l'ICPE classe les pays selon la propension des entreprises basées dans ces pays à verser des pots-de-vin à l'étranger. Néanmoins, il est intéressant de comparer les résultats des deux indices et, par là même, les résultats des entreprises actives à l'étranger au niveau de corruption perçu dans leur pays d'origine. Il y a une forte corrélation entre les résultats des deux indices, selon un coefficient de 0,87 (voir Figure 7 ci-dessous).

Les résultats du Mexique dans l'ICPE 2006 sont particulièrement intéressants car les entreprises mexicaines actives à l'étranger semblent moins enclines à verser des pots-de-vin que ce que le haut niveau de corruption national laisserait présager. Ceci pourrait s'expliquer par le haut niveau de dépendance du pays vis-à-vis des Etats-Unis pour le commerce extérieur, qui fait que les entreprises mexicaines ont l'habitude d'exercer leurs activités dans un contexte institutionnel relativement rigoureux, constituant un frein important aux comportements corrupteurs.

En revanche, Hong Kong, Singapour et Taïwan affichent des résultats nettement moins bons dans l'ICPE 2006 que dans l'IPC 2005, ce qui permet de conclure que les entreprises de ces pays sont plus enclines à verser des pots-de-vin à l'étranger que ce qui leur serait permis au niveau national. Cette tendance manifeste des entreprises à être moins scrupuleuses lorsqu'elles travaillent dans des pays qui n'ont peut-être pas des réglementations aussi rigoureuses que leur propre pays est alarmante. Elle montre à quel point il est nécessaire que les pouvoirs publics assument la responsabilité du comportement de leurs entreprises à l'étranger autant que sur leur territoire national.

Figure 7 : Comparaison des résultats de l'ICPE 2006 et de l'IPC 2005



## 4. Résumé

- Les résultats de l'ICPE 2006 montrent que les scores sont relativement rapprochés, la Suisse occupant la première place avec 7,81 et l'Inde la dernière, avec 4,62. Par conséquent, aucun pays ne s'approchant de près ou de loin du score maximal de 10, l'ICPE 2006 révèle que les entreprises de tous les pays ont une notable propension à verser des pots-de-vin lorsqu'elles font des affaires à l'étranger.
- Néanmoins, l'analyse par classification met en évidence les résultats particulièrement mauvais des deux groupes de pays les moins bien classés. Le groupe 3 est composé par Israël, Hong Kong, l'Italie, la Corée du Sud, l'Arabie Saoudite, le Brésil, l'Afrique du Sud et la Malaisie. Le groupe 4, le plus corrompu selon l'ICPE 2006, comprend Taïwan, la Turquie, la Russie, la Chine et l'Inde.
- L'analyse des résultats montre que les entreprises des 30 pays classés dans l'ICPE 2006 affichent une propension à verser des pots-de-vin différente dans différentes régions du monde. Alors que les résultats des entreprises de la quasi-totalité des pays sont nettement meilleurs dans les pays de l'OCDE que dans l'ensemble de l'échantillon, lorsqu'elles interviennent dans des pays à faible revenu et en Afrique, les entreprises des 30 pays classés sont beaucoup plus enclines à recourir à la corruption.
- Les scores de l'IPC 2005 et de l'ICPE 2006 sont étroitement corrélés. Bien que ces deux indices s'intéressent à des aspects différents de la corruption, il est établi que les pays mal classés dans l'IPC font également partie des plus mal notés dans l'ICPE et il en va de même pour les pays les mieux classés.

## Annexe 1 : Personnes sondées dans le cadre de l'enquête ICPE 2006

Tableau 2 : Pays de résidence des répondants

Pays/ puissance économique	Nbr. de répondants
Albanie	80
Algérie	70
Angola	35
Argentine	68
Arménie	79
Australie	88
Autriche	109
Azerbaïdjan	81
Bahreïn	40
Bangladesh	105
Barbade	57
Belgique	74
Béni	147
Bolivie	90
Bosnie-Herzégovine	73
Botswana	69
Brésil	194
Bulgarie	95
Burkina Faso	49
Burundi	83
Cambodge	95
Cameroun	87
Canada	95
Tchad	98
Chili	149
Chine	344
Colombie	69
Costa Rica	67
Croatie	90
Chypre	83
République Tchèque	88
Danemark	69
République Dominicaine	71
Equateur	88
Egypte	98
El Salvador	52
Estonie	107
Ethiopie	85
Finlande	51
France	136
Gambie	72
Georgie	72
Allemagne	51
Grèce	78
Guatemala	70
Guyana	93
Honduras	82
Hong Kong RAS	71
Hongrie	71
Islande	30
Inde	68
Indonésie	123
Irlande	35
Israël	48
Italie	84
Jamaïque	94
Japon	52
Jordanie	87
Kazakhstan	191
Kenya	130
Corée, Rép. de	97
Koweït	107
République Kirghize	95

Pays/ puissance économique	Nbr. de répondants
Lettonie	148
Lesotho	79
Lituanie	162
Luxembourg	59
Macédoine, ARY	87
Madagascar	113
Malawi	38
Malaisie	73
Mali	46
Malte	64
Mauritanie	64
Maurice	27
Mexique	82
Moldavie	100
Mongolie	100
Maroc	96
Mozambique	62
Namibie	62
Népal	73
Pays-Bas	93
Nouvelle-Zélande	46
Nicaragua	71
Nigeria	223
Norvège	67
Pakistan	87
Panama	83
Paraguay	89
Pérou	66
Philippines	53
Pologne	90
Portugal	36
Qatar	65
Roumanie	102
Fédération de Russie	553
Serbie et Monténégro	89
Singapour	81
République Slovaque	63
Slovénie	88
Afrique du Sud	79
Espagne	79
Sri Lanka	79
Surinam	75
Suède	52
Suisse	74
Taiwan, Chine	65
Tadjikistan	80
Tanzanie	99
Thaïlande	46
Timor-Leste	34
Trinité et Tobago	83
Tunisie	48
Turquie	102
Ouganda	89
Ukraine	159
Emirats Arabes Unis	85
Royaume-Uni	72
Etats-Unis	235
Uruguay	72
Venezuela	66
Vietnam	137
Zambie	97
Zimbabwe	36
<b>Total</b>	<b>11,232</b>

## Annexe 2 : ICPE 2006 – Résultats d'analyse complémentaires

Tableau 3: Comparaison des points de vue des répondants par catégorie d'entreprises<sup>12</sup>

	Echantillon total Scores moyens (0-10)	Répondants dans les entreprises à capitaux étrangers	Répondants des entreprises locales	Répondants 'Locaux' dans les petites entreprises	Répondants 'Locaux' dans les moyennes entreprises	Répondants 'Locaux' dans les grandes entreprises
Suisse	7.81	8.20	7.81	7.67	7.64	8.15
Suède	7.62	7.99	7.64	7.63	7.69	7.65
Australie	7.59	7.73	7.61	7.40	7.42	8.11
Autriche	7.50	7.76	7.48	7.37	7.49	7.62
Canada	7.46	8.03	7.42	7.14	7.46	7.89
Royaume-Uni	7.39	7.76	7.35	7.02	7.46	7.78
Allemagne	7.34	7.71	7.29	6.97	7.45	7.66
Pays-Bas	7.28	7.47	7.27	7.03	7.27	7.64
Etats-Unis	7.22	7.66	7.13	6.76	7.16	7.72
Belgique	7.22	7.78	7.17	6.93	7.16	7.67
Japon	7.10	7.45	7.06	6.81	7.16	7.37
Singapour	6.78	6.79	6.82	6.36	6.89	7.38
Espagne	6.63	6.87	6.60	6.37	6.64	6.92
Emirats Arabes Unis	6.62	6.85	6.60	6.21	6.76	7.08
France	6.50	6.72	6.49	6.11	6.61	7.00
Portugal	6.47	6.53	6.54	6.39	6.34	6.96
Mexique	6.45	6.72	6.32	6.01	6.28	6.77
Israël	6.01	5.88	5.98	5.73	6.03	6.36
Hong Kong	6.01	6.00	6.05	5.56	6.15	6.68
Italie	5.94	5.88	5.98	5.78	5.98	6.40
Corée du Sud	5.83	5.98	5.84	5.53	6.02	6.14
Arabie Saoudite	5.75	5.43	5.81	5.61	6.04	5.93
B Brésil	5.65	5.60	5.62	5.59	5.60	5.73
Afrique du Sud	5.61	5.71	5.61	5.25	5.96	6.07
Malaisie	5.59	5.20	5.69	5.50	5.79	5.92
Taiwan	5.41	5.55	5.42	5.28	5.52	5.56
Turquie	5.23	5.36	5.20	5.24	5.08	5.23
Russie	5.16	5.20	5.10	4.96	5.14	5.41
Chine	4.94	4.51	5.03	4.94	5.12	5.09
Inde	4.62	4.55	4.60	4.31	4.83	4.97
<b>Nb total de répondants</b>	<b>11,232</b>	<b>2,097</b>	<b>7,948</b>	<b>3,782</b>	<b>2,132</b>	<b>2,034</b>

<sup>12</sup> Prière de relever que tous les répondants n'ont pas répondu aux questions relatives à l'appartenance ou la taille de leur entreprise. Par conséquent, le nombre de répondants pour l'ensemble de l'échantillon ne correspond pas au total des répondants « étrangers » et « locaux ».

Tableau 4 : Comparaison des points de vue des répondants par région et par catégorie de revenu de leurs pays

	Echantillon total Scores moyens (0-10)	Répondants basés dans les pays de l'OCDE	Répondants basés dans les pays à faible revenu	Répondants basés en Afrique	Répondants basés en Europe <sup>i</sup>	Répondants basés dans les Amériques <sup>ii</sup>	Répondants basés en Asie-Pacifique <sup>iii</sup>	Répondants basés dans les nouveaux Etats indépendants <sup>iv</sup>	Répondants basés au Moyen-Orient <sup>v</sup>
Suisse	7.81	8.51	6.89	7.54	8.44	7.81	7.30	6.95	8.39
Suède	7.62	8.46	7.05	7.44	8.13	7.52	7.02	7.34	7.14
Australie	7.59	8.56	6.92	7.65	7.93	8.27	7.20	6.70	8.17
Autriche	7.50	7.95	7.21	7.40	7.56	7.83	7.21	7.26	8.37
Canada	7.46	8.36	6.72	7.22	8.08	7.89	6.91	6.49	8.33
Royaume-Uni	7.39	8.31	6.89	7.22	7.98	7.44	6.97	6.85	7.82
Allemagne	7.34	8.03	6.65	6.79	7.73	7.60	6.92	7.05	8.09
Pays-Bas	7.28	8.11	6.93	7.21	7.85	6.80	6.76	7.23	8.31
Etats-Unis	7.22	8.26	6.63	6.84	7.81	7.26	6.91	6.58	7.97
Belgique	7.22	7.91	6.38	6.61	7.72	7.33	6.89	7.13	8.14
Japon	7.10	8.03	6.69	6.93	8.00	7.35	6.39	6.50	7.93
Singapour	6.78	7.84	5.93	6.35	6.99	7.12	6.77	5.48	8.60
Espagne	6.63	7.44	6.48	6.65	7.12	6.33	6.32	6.82	7.35
Emirats Arabes Unis	6.62	7.94	5.31	5.89	7.31	7.38	6.01	5.89	7.92
France	6.50	7.42	5.46	5.43	7.37	6.50	6.72	6.64	7.67
Portugal	6.47	7.14	6.19	6.19	6.80	6.56	6.29	6.26	7.45
Mexique	6.45	7.78	5.88	6.86	7.28	6.05	5.57	5.21	8.05
Israël	6.01	6.50	6.33	6.38	6.02	6.04	6.23	5.07	6.83
Hong Kong	6.01	7.28	5.12	5.88	6.15	6.83	5.44	5.38	8.04
Italie	5.94	6.60	4.94	5.03	6.31	6.24	6.09	5.81	7.15
Corée du Sud	5.83	6.67	5.20	6.04	6.06	6.06	5.46	5.64	7.35
Arabie Saoudite	5.75	5.64	5.29	5.77	5.51	5.59	5.38	5.58	7.13
Brésil	5.65	5.73	5.91	6.44	5.38	5.48	5.31	5.46	7.50
Afrique du Sud	5.61	6.26	5.15	5.32	5.64	6.69	5.40	5.92	7.74
Malaisie	5.59	6.32	4.86	5.51	5.77	6.45	5.09	5.64	7.61
Taiwan	5.41	6.31	4.80	5.41	5.80	5.75	4.82	5.37	7.21
Turquie	5.23	5.08	5.45	6.01	4.99	5.00	5.48	4.84	6.69
Russie	5.16	5.89	4.83	5.98	5.38	5.83	4.92	4.36	6.14
Chine	4.94	5.00	4.50	4.74	5.01	5.17	4.49	5.12	6.70
Inde	4.62	5.46	3.57	3.89	4.96	5.63	4.52	4.95	6.59
<b>Nbr. total de répondants</b>	<b>11232</b>	<b>2358</b>	<b>2405</b>	<b>2281</b>	<b>2931</b>	<b>2261</b>	<b>1817</b>	<b>1510</b>	<b>432<sup>13</sup></b>

<sup>13</sup> Veuillez relever la faible taille de l'échantillon pour les répondants basés au Moyen-Orient. Par conséquent, il convient de considérer ces résultats avec prudence.

---

<sup>i</sup> Pays européens participant à l'enquête : Albanie, Allemagne, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Macédoine (ARY), Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, Roumanie, Serbie et Monténégro, République Slovaque, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovénie, Suède, Suisse, Turquie.

<sup>ii</sup> Pays des Amériques participant à l'enquête : Argentine, Barbade, Bolivie, Brésil, Canada, Chili, Colombie, Costa Rica, Equateur, El Salvador, Etats-Unis, Guatemala, Guyana, Honduras, Jamaïque, Mexique, Nicaragua, Panama, Paraguay, Pérou, République Dominicaine, Surinam, Trinité et Tobago, Uruguay, Venezuela.

<sup>iii</sup> Pays de la région Asie-Pacifique participant à l'enquête : Australie, Bangladesh, Cambodge, Chine, Corée (Rép. De), Hong Kong (RAS), Inde, Indonésie, Japon, Malaisie, Népal, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Philippines, Singapour, Sri Lanka, Taïwan, Thaïlande, Timor-Leste, Vietnam.

<sup>iv</sup> Pays appartenant aux « nouveaux Etats indépendants » participant à l'enquête : Arménie, Azerbaïdjan, Fédération de Russie, Géorgie, Kazakhstan, Moldavie, Mongolie, République Kirghize, Tadjikistan, Ukraine.

<sup>v</sup> Pays du Moyen-Orient participant à l'enquête : Bahreïn, Emirats Arabes Unis, Israël, Jordanie, Koweït, Qatar.